



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enfance et de la jeunesse SEJ
Jugendamt JA

Bureau de promotion des enfants et des jeunes
Fachstelle für Kinder- und Jugendförderung

Bd. de Pérolles 24, case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 15 49
www.fr.ch/enfance-jeunesse

Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ)

Rapport d'activité 2021

Le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse (BPEJ) s'engage dans l'encouragement et la participation de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que le conseil et le soutien dans la vie quotidienne. Sous la conduite de la Commission de l'enfance et de la jeunesse, le BPEJ est chargé de développer la politique fribourgeoise de l'enfance et de la jeunesse. Depuis 2018, il met en œuvre le plan d'action « Je participe ! », adopté par le Conseil d'Etat en octobre 2017 sur la base de la stratégie du même nom. Le BPEJ est représenté au sein de la Conférence intercantonale de la politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) et au sein de la Conférence romande des délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ).

1. Faits marquants pour le BPEJ

L'impact de la crise sanitaire sur le bien-être des enfants et des jeunes a continué d'être au cœur du travail du BPEJ en 2021. À la suite des constats alarmants des acteurs sur le terrain et aux conclusions de différentes études réalisées en Suisse indiquant une péjoration significative de la santé mentale et physique de nombreux enfants et jeunes, la Commission cantonale de l'enfance et de la jeunesse (CEJ) a décidé de rédiger une lettre de recommandations au Conseil d'Etat au début de l'année. Cette lettre demande notamment aux autorités que le domaine de l'animation enfance-jeunesse reste accessible à bas-seuil pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables, que les prestations d'aide à l'enfance et à la jeunesse soient renforcées et que les mesures de lutte contre la propagation du coronavirus soient assouplies pour la tranche d'âge des 0-25 ans. La DSAS, en suivant également la demande exprimée par le Réseau fribourgeois de l'enfance et de la jeunesse Frisbee a tenu compte de la dimension socio-éducative importante des centres d'animation socioculturelle du canton de Fribourg. Ainsi, sur proposition conjointe de la DSAS et de la Cellule cantonale de coordination (CCC), l'OCC a confirmé début février 2021 l'intérêt prépondérant de ces centres durant la crise. Sur cette base, des plans de protection allégés ont pu être appliqués, conformément à l'ordonnance fédérale Covid-19 situation particulière en vigueur à ce moment. Suite à la révision totale de cette ordonnance en date du 23 juin 2021, la DSAS s'est entendue avec la CCC pour confirmer cette décision en reconnaissant ces structures comme groupe d'entraide selon l'art. 14a de l'ordonnance, ce qui permet également l'application de mesures assouplies.

En mai, une task force « Plan de soutien Jeunesse Fribourg » et un Comité de pilotage¹ ont été mis en place pour répondre, par des mesures urgentes, aux besoins des jeunes qui souffrent des conséquences de la pandémie sur les plans psychique et physique.

Dans le cadre du Plan de soutien Jeunesse, parmi la dizaine de mesures urgentes sélectionnées par le Conseil d'Etat et le Comité de pilotage, la mesure « Consultation des jeunes » notamment est du ressort du BPEJ. Celui-ci est responsable de mettre en œuvre cette consultation auprès des jeunes adultes entre 18 et 25 ans, qui a été lancée à la fin de l'année 2021 afin de prendre en compte leurs besoins et ressentis.

2. Plan d'action cantonal «Je participe!» 2018-2021

Dû au travail lié à l'élaboration du Plan de soutien Jeunesse, les travaux planifiés en vue du renouvellement du Plan d'action pour la nouvelle législature ont été retardés. En conséquence, le projet de Plan d'action « Je participe ! » 2022-2026 sera transmis au Conseil d'Etat seulement au premier trimestre 2022.

L'évaluation du Plan d'action « Je participe ! » 2017–2021 s'est fait de manière aussi participative que son élaboration. D'un côté, les activités en 2021 se sont concentrées sur l'évaluation du questionnaire en ligne, ouvert à toutes les parties intéressées, de l'autre sur la finalisation des deux sondages effectués auprès des jeunes enfants, des enfants et des adolescents-e-s. En ce qui concerne le sondage destiné à des enfants de 6H et de 10H, entre novembre 2020 et février 2021, près de 1200 élèves ont pris part à l'enquête qui portait sur différentes thématiques telles que le temps libre, l'espace public, les offres d'animation enfance-jeunesse, la participation, le monde virtuel et la projection dans l'avenir. L'étude réalisée par le Centre universitaire pour l'éducation de la petite enfance (ZeFF) de l'Université de Fribourg sur la « Participation et bien-être dans la petite enfance. Une étude qualitative auprès d'enfants de 0 à 6 ans dans le canton de Fribourg » a été réalisée sur mandat du BPEJ entre août 2020 et mai 2021, avec quelques retards dus à la situation sanitaire en lien avec le Covid-19 et plus particulièrement à cause du confinement partiel à partir de décembre 2020. Au moyen d'entretiens qualitatifs avec des enfants de 0 à 6 ans et d'une observation participative, le bien-être subjectif des enfants et leurs perspectives sur leurs possibilités de participation et d'implication ont été au centre de cette étude. Dans le but de « donner de la voix à la voix des enfants », la présente étude cherchait à identifier le point de vue des enfants âgés de 0 à 6 ans. La base de données contient 12 entretiens qualitatifs et ludiques avec 16 enfants. Les résultats montrent que le groupe d'âge des enfants de moins de six ans est doublement plus vulnérable que les enfants plus âgés. L'étude a ainsi pu mettre en évidence quelles sont les conditions favorables ou défavorables à la participation et à l'expression des jeunes enfants. Le rapport final des deux sondages est attendu pour le premier trimestre 2022.

¹ Arrêté du Conseil d'Etat du 4 mai 2021

3. Concept d'encouragement précoce

Le travail afin d'établir une politique cantonale globale pour la petite enfance a continué en 2021. La Plateforme Encouragement précoce / Frühkindliche Bildung, Betreuung und Erziehung (EP/FBBE) a rédigé sous le pilotage du BPEJ, du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de lutte contre le racisme (IMR) et de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) un projet de Concept cantonal d'encouragement précoce. La finalisation est en cours et le projet de concept ainsi que son plan de mesures seront transmis au Conseil d'Etat au premier trimestre 2022, en parallèle au projet de Plan d'action « Je participe ! » 2022–2026.

4. Subvention cantonale enfance et jeunesse

La loi sur l'enfance et la jeunesse (LEJ) prévoit d'octroyer des aides financières pour les projets qui sont conçus avec, par et/ou pour les enfants et les jeunes et soutenus par les communes. En 2021, la subvention enfance et jeunesse a permis de soutenir 16 projets (10 projets sont bilingues, 4 sont germanophones et 2 sont francophones) ainsi que 21 activités estivales (lutte contre les effets du Covid-19 sur les enfants et les jeunes) pour un montant total de Fr. 190 000.-.

5. Autres activités

Suite au succès rencontré en 2020, les « Happy Events » de la politique de l'enfance et de la jeunesse ont continué en 2021. Six événements ont été organisés tout au long de l'année en respectant les mesures en vigueur visant à contenir la pandémie de Covid-19, soit en présentiel, en ligne ou en formule hybride. Parmi les thèmes discutés se trouvaient les espaces de vie adaptés aux enfants, l'insertion professionnelle des jeunes en période de pandémie, les offres communales mises en place pour les jeunes de 13 ans et plus ou encore la question concernant les possibilités à disposition pour mieux faire connaître les offres de loisirs et le milieu associatif local aux enfants et aux jeunes. Ces soirées permettent aux conseillers et conseillères communaux ainsi qu'aux professionnel-le-s du domaine de l'enfance et de la jeunesse, de se réunir autour d'une collation pour écouter une brève présentation sur un thème choisi, puis de partager entre eux des réflexions et d'échanger sur leurs pratiques communales. Le but de ces échanges est de faire émerger, dans un cadre informel et sympathique, des solutions concrètes et des actions directement profitables aux enfants et aux jeunes fribourgeois, et de créer un réseau de spécialistes.

Parmi les activités clés de l'année 2021 figure la 5e édition du Festival Juvenalia, organisé par Frisbee sur mandat du BPEJ, qui a eu lieu, une fois n'est pas coutume en raison de la situation sanitaire, au début septembre sur la Place Georges-Python. A cette occasion, une trentaine d'organisations et groupes de jeunes étaient présents afin de dévoiler à un public de tous âges la riche et large palette des activités extrascolaires disponibles dans le canton.

Fribourg, le 8 janvier 2022

Christel Berset et Catherine Moser
Déléguées à l'enfance et à la jeunesse